Association Communale de Chasse Agréée SAINT-PAUL-DE-VARCES (La saint-Hubert du Col de l'Arc) N° d'agrément : 6 819

38760 - St-PAUL-de-VARCES

PROJET de COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 juin 2013

Les membres de l'ACCA ont été convoqués par affichage au lieu habituel de la mairie 10 jours avant la tenue de l'assemblée.

Il a été fait mention dans la convocation effectuée par voie d'affichage l'ordre du jour :

- Rapport Moral.
- Bilan financier.
- Plan de Chasse.
- Petit Gibier.
- Corvées.
- Local.
- Ball-Trap.
- Divers.

Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé :

1) Compte-rendu moral et financier :

Présentation est faite des comptes pour la saison 2012/2013 ainsi que le prévisionnel pour la saison 2013/2014.

Après présentation, l'approbation desdits comptes est mise au vote.

Les comptes présentés par le Trésorier sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale pour la saison 2012/2013, et quitus lui est donné pour sa gestion.

Les comptes prévisionnels pour la saison 2013/2014 sont adoptés à l'unanimité.

2) Prix des cartes et permanences pour les ventes

Les domaines ayant augmentés, une augmentation du prix des cartes de 5€ est proposée. Ce qui donnerait les prix suivants

- 55 pour les de 20ans,
- 75€ pour les sociétaires + 70ans,

- 105€ pour les sociétaires,
- 180€ pour les ½ étranger,
- 265€ pour les étrangers.

A l'unanimité, les membres de l'association ont décidé :

- Une augmentation du prix des cartes pour la saison 2013-2014 de 5 €, les domaines ayant augmentés. Ce qui donne le prix suivant :
- 55 pour les de 20ans,
- 75€ pour les sociétaires + 70ans,
- 105€ pour les sociétaires,
- 180€ pour les ½ étranger,
- 265€ pour les étrangers.

Les permanences pour la vente des cartes s'effectueront en principe au Local de Château Grillé :

- le vendredi 30 août 2013 de 17h à 19h
- le vendredi 6 septembre 2013 de 17h à 19h

3) Approbation des chefs d'équipes

Il est proposé les chefs d'équipes suivants :

Equipe A : Marcel Geymond Equipe B : Dumas Joël

Equipe C : Jean Louis Benis

Equipe D : Christophe Barnay

Equipe E : ////////

Equipe F: Yves Trinidad

Equipe G : Jean Luc Barneaud Equipe H : Sébastien Torsani

Il est noté que Monsieur Yves Perrin n'est plus chef d'équipe, à sa demande.

Les membres de son équipe seront intégrés dans l'équipe B.

A l'unanimité, il a été décidé que les chefs d'équipes seront :

Equipe A: Marcel Geymond

Equipe B : Dumas Joël

Equipe C : Jean Louis Benis Equipe D : Christophe Barnay

Equipe E : ////////

Equipe F: Yves Trinidad

Equipe G : Jean Luc Barneaud Equipe H : Sébastien Torsani

4) Corvées

Il est proposé de maintenir le système de récompenses aux chasseurs donnant de leurs temps et de leur sueur par l'attribution d'un bonus de points pris en compte dans le calcul d'attribution du plan de chasse Chamois et Mouflon représentant 25% des attributions.

Détail de l'attribution des points :

10 pour l'agrainage annuel des sangliers

- 5 points par jour pour le BT
- 2 points par corvée divers
- 2 points par corvée de sel
- 2 points pour parquer le mais
- 2 points pour la fabrication des garennes
- 3 points par sortie de reprise lapins
- 5 points pour le fauchage

Il a été procédé au vote à l'unanimité du maintien du système de récompense aux chasseurs donnant de leurs temps et de leur sueur par l'attribution d'un bonus de points pris en compte dans le calcul d'attribution du plan de chasse Chamois et Mouflon représentant 25% des attributions.

Détail de l'attribution des points :

10 pour l'agrainage annuel des sangliers

- 5 points par jour pour le BT
- 2 points par corvée divers
- 2 points par corvée de sel
- 2 points pour parquer le mais
- 2 points pour la fabrication des garennes
- 3 points par sortie de reprise lapins
- 5 points pour le fauchage

Les chefs d'équipe donneront le détail des corvées effectuées avant le 1 septembre 2013.

5) Chasse du lapin

Grace à la participation active de membres de l'ACCA, 51 lapins ont été lâchés, permettant ainsi d'organiser un repeuplement.

Il est proposé l'ouverture de la chasse au lapin un jour par semaine (samedi ou dimanche) du 7 octobre 2013 au 02 décembre 2013.

L'affût serait interdit, la fermeture fixée à 17h.

La chasse serait limitée à un lapin par jour par chasseur.

A l'unanimité il a été décidé l'ouverture de la chasse au lapin deux jours le dimanche du 22 et 29 septembre 2013.

L'affût est interdit, la fermeture fixée à 17h.

La chasse est limitée à un lapin par jour par chasseur.

6) <u>Battues communales</u>

Il est proposé l'organisation de cinq battues communales

1er : le dimanche 13/10/2013 2eme : le dimanche 27/10/2013 3eme : le dimanche 10/11/2013 4eme : le dimanche 24/11/2013 5eme : le dimanche 08/12/2013 Il a été décidé à l'unanimité l'organisation de cinq battues communales :

1er : le dimanche 13/10/2013 2eme : le dimanche 27/10/2013 3eme : le dimanche 10/11/2013 4eme : le dimanche 24/11/2013 5eme : le dimanche 08/12/2013

7) Sécurité

Afin de favoriser la sécurité, il est proposé que l'association prenne en charge les stages de sécurité organisés par la fédération pour les chefs d'équipe (25 €).

Afin de favoriser la sécurité, il a été décidé à l'unanimité que l'association prendrait en charge les stages de sécurité organisés par la fédération pour les chefs d'équipe (25 €).

Les volontaires étant invités à se faire connaître.

8) Garderie

Il est proposé qu'une remise de 10 € soit attribuée par queue de renard tué hors période de chasse.

A l'unanimité il a été décidé qu'une remise de 10 € sera attribuée par queue de renard tué hors période de chasse.

9) Animations

Il est proposé l'organisation d'un Ball Trap en 2014 ainsi qu'une journée boudins.

Il a été décidé à l'unanimité de l'organisation d'un Ball Trap courant l'année 2014.

Il a été aussi décidé à l'unanimité de reconduire l'année prochaine la journée boudins.

14) Plan de chasse

La réalisation du plan de chasse l'année dernière a été :

- Chamois 12 sur 13
- Mouflon 26 sur 26
- Chevreuil 0 sur 2

Pour la saison 2013 / 2014

- Demande Chamois : Demandé 11 dont 3 ONF
- Attribué 13 dont 2 ONF 4 ISJ, 3 IS1, 2 IS2F, 3 IS2M, 1 IS3
- Demande Mouflons : Demandé 36 dont 6 ONF
- Attribué 26 dont 4 ONF 8 MOJ, 8 MOF, 10 MOM
- Demande Chevreuil : Demandé 6 dont 1 ONF
- Attribué 6 dont 1 ONF

Il est proposé que des bagues de tir indifférencié soient gardées pour les réserver à des bêtes ayant un défaut de robe ou de corne (engendrant des blessures).

Il est proposé le retour des bagues (Chamois et Mouflon et chevreuil) le 22/11/2013

Celles-ci seraient redistribuées par tirage au sort chaque vendredi soir à la permanence à 18h en priorité aux équipes ayant achevé leur plan de chasse.

Si toutefois une équipe tirée au sort ne va pas chasser, à l'unanimité des membres du bureau, il pourra être décidé la non participation de cette équipe aux autres tirages.

L'objectif étant de favoriser la réalisation du plan de chasse.

Afin d'assurer le respect du plan de chasse, il est proposé le dépôt des têtes chez Jo des chamois classe 3, petits chamois et petits mouflons.

Le retour des bagues (Chamois et Mouflon et chevreuil) le 22/11/2013 Celles-ci seront redistribuées par tirage au sort sauf les bagues chevreuil (qui elles sont retirées définitivement du plan de chasse) chaque vendredi soir à la permanence de 18h aux équipes présente et en priorité aux équipes ayant achevé leur plan de chasse.

Si toutefois une équipe tirée au sort ne va pas chasser, à l'unanimité des membres du bureau, il pourra être décidé la non participation de cette équipe aux autres tirages.

L'objectif étant de favoriser la réalisation du plan de chasse.

Afin d'assurer le respect du plan de chasse, il est décidé le dépôt des têtes chez Jo des chamois classe 3, petits chamois et petits mouflons.

3 bagues de tir indifférencié seront gardées pour les réserver à des bêtes ayant un défaut de robe ou de corne (engendrant des blessures).

15) Chasse au chevreuil:

Cela fait plusieurs années que le nombre de bagues de chevreuil distribuées est limité.

Cette année, il est proposé d'attribuer une bague par équipe avec une liberté donnée au chef d'équipe de décider s'il souhaite bénéficier de cette attribution ou non.

En tout état de cause, la chasse au chevreuil serait fermée à l'occasion de la remise des bagues.

Et, il ne serait possible de tirer que des petits ou des brocards.

Cette année, il est décidé à l'unanimité d'attribuer une bague par équipe avec une liberté donnée au chef d'équipe de décider s'il souhaite bénéficier de cette attribution ou non.

En tout état de cause, la chasse au chevreuil sera fermée à l'occasion de la remise des baques.

Et, ne pourrons être tirées que des petits ou des brocards.

De plus,	une	information	n auprès	des	agriculteurs	sera	effectuée	afin	d'éviter	des	décès	lors	de la	fauche,
des membres de l'ACCA se proposant de faire le tour du champ avant la coupe.														

16) Jours de chasse au sanglier

Il est proposé que la chasse au sanglier sera ouverte trois jours par semaine les mercredi / samedi dimanche.

Il est décidé à l'unanimité que la chasse au sanglier sera ouverte trois jours par semaine les mercredis / samedi dimanche.

17) La vérification des bêtes

La vérification des bêtes prélevées s'effectuera au local chez Jo à Château Grillé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Président : Le Secrétaire :

P. COILLARD T. BONZY